

Informations pratiques

Les 7 et 8 juin prochains, Guérande replonge dans son passé avec la Fête médiévale. Chaque année cet événement incontournable qui rassemble des dizaines de milliers de personnes, permet aux petits et aux grands de revivre l'effervescence de la vie médiévale. Pour permettre l'organisation de cette Fête médiévale 2025 dans de bonnes conditions, en vue d'assurer la sécurité de tous et de respecter le plan Vigipirate, la Ville de Guérande prendra des mesures pour encadrer la circulation et le stationnement.

Stationner et circuler pendant la Fête médiévale

Anticipez votre venue pour profiter pleinement de la Fête !

Pendant la Fête Médiévale de Guérande, l'affluence est importante et le centre-ville est réservé aux piétons. Pour faciliter votre arrivée, plusieurs parkings sont mis à disposition pour les voitures, camping-cars, vélos et deux-roues. Retrouvez ici toutes les informations pratiques pour stationner facilement et accéder au cœur des festivités.

Parkings vélos

- › Parking Athanor - réservé aux vélos
- › Parking du Marhallé - réservé aux vélos et aux 2 roues

Parkings publics

- › Pré du Petit Séminaire – Avenue Gustave Flaubert – 600 places
- › Parc de Villejames – Route de Saint-André – 500 places
- › Kerbiniou – Avenue Gustave Flaubert – 250 places
- › Centre aquatique Jean-Pierre Dhonneur – 100 places
- › Collège du Pays Blanc – Rue Maurice Vaillant – 80 places
- › Amicale Laïque – Rue du Sénéchal – 60 places
- › Jean Ménager – Rue des collèges – 50 places
- › Jean Ménager – Rue des sports – 40 places
- › Ecole du Pradonnais – Rue des sports – 40 places

Parking camping-cars

- › Aire Campingcar Park de Guérande – Avenue de la Brière – 30 places

Axes fermés à la circulation

La circulation sera interdite du vendredi 6 juin à 19h au dimanche 8 juin à 20h :

- › Intra-muros et Place du Marché au bois
- › Boulevards : Dinkelsbühl, du Midi, de l'Abreuvoir, du Nord, Emile Pourrieux
- › Faubourgs : Saint-Michel, Sainte-Anne, Bizienne, Saint-Armel
- › Avenue Anne de Bretagne jusqu'à la rue du Sénéchal
- › Rues : de la Grenouillet jusqu'à l'angle de la rue L'Île au Grange, du Bouton d'or jusqu'à l'allée des Charpentiers, Benjamin Le Tilly, Aristide Briand, du Pavé de Beaulieu, des Peupliers
- › Chemin de la Tonnelle jusqu'à l'allée des Marronniers

Les restrictions de stationnement

Le stationnement sera interdit :

- › Parking du carré Saint-Jean : **à partir du mercredi 21 mai à 9h au mercredi 11 juin à 12h**
- › Parking de Kerbenet, parking de la Gaudinais, parking Bel Air : **du dimanche 1er juin à 20h au mercredi 11 juin à 20h**
- › Parking d'Athamor : **du vendredi 6 juin à 9h au mardi 10 juin à 8h**
- › Place du marché au bois : **à compter du jeudi 5 juin à 14h**
- › Boulevard du Nord, rue des Peupliers, parking Sainte-Anne, placette face à la pharmacie, à côté de la place du Marhallé : **du vendredi 6 juin à 9h jusqu'au dimanche 8 juin à minuit.**
- › Boulevards de l'Abreuvoir, du midi, Dinkelsbühl, faubourg Saint-Michel, rue du Pavé de Beaulieu, place du 8 mai 1945, parking de la coulée verte : **du vendredi 5 juin à 12h jusqu'au dimanche 8 juin à 20h**
- › Parking de la Coulée verte : **du vendredi 5 juin à 9h jusqu'au dimanche 8 juin à 22h**
- › Ensemble des rues et places de l'intra-muros, parking des remparts : **du vendredi 6 juin à 19h et jusqu'au dimanche 2 juin à 20h.**

Les **commerçants de l'intra-muros** et les **personnels soignants** pourront bénéficier d'un laisser passer, pour stationnement exceptionnel, au parking des Remparts. Il sera remis, sur demande, par la Police Municipale.

Pour en bénéficier, il est nécessaire de se rendre à la Police Municipale, muni d'un justificatif professionnel, entre le mercredi 21 mai et le mercredi 4 juin 2025. Il faudra alors fournir vos coordonnées, et la carte grise du véhicule.



Les horaires de la Police Municipale :

Lundi : 8h30-12h / 13h30-17h30

Mardi : 8h30-12h / 14h30-17h30

Mercredi : 8h30-12h / 13h30-17h30

Jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30

Vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h30

Plan de la cité

Retrouvez toutes les informations pratiques sur ce plan : les points infos, les billetteries, les postes de secours, les WC...



Ville de
Guérande

HÔTEL DE VILLE

7 place du marché au
Bois
44350 Guérande
Tél : 02 40 15 60 40

HORAIRES :

Lun - Ven : 8h30 > 12h
13h30 > 17h30
Mar : 14h30 > 17h30
Sam : 9h > 12h